



Année : 2023, 2024

Lieu : Paris

Case-Management : les fondamentaux - FORMATION

Réf. : ECSPS15E



Compétences Visées

S'approprier les notions fondamentales du Case-Management et les missions d'un Case-Manager au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

Objectifs, Contenus

Identifier les concepts fondamentaux préalables à la compréhension du Case-Management

- La maladie chronique en psychiatrie et ses conséquences.
- Les conceptions de la santé : biomédicale, biopsychosociale, développementale.
- Les conceptions de l'homme : potentialités, vulnérabilité, autonomie.
- L'approche globale du sujet.
- L'accompagnement des cas complexes.
- La logique du parcours.
- L'inclusion et les soins communautaires.

Contextualiser le concept de Case-Management en France et en définir sa philosophie et ses valeurs

- L'évolution historique du Case-Management, les enjeux :
 - la sectorisation et le développement de la psychiatrie communautaire en France,
 - le rapport Laforcade, 2016,
 - la loi santé du 26/01/2016 et la loi « Ma Santé 2022 »,
 - l'arrêté du 27 décembre 2018 relatif à la prise en charge de la souffrance psychique des jeunes,
 - le plan Santé Mentale 2018-2022.
- La psychiatrie communautaire : lien entre politique, réseau, cité et patient.
- Le sens et la philosophie des interventions en psychiatrie communautaire : collaboration, consentement, potentialités et vulnérabilité, autonomie.
- La notion de référent soignant et le lien avec le concept de Case-Manager.
- L'évolution du Case-Management au Care-Management.
- La centration sur le parcours de soin du patient et les soins ambulatoires s'y afférant.
- Les équipes mobiles organisées sous le modèle du Case-Management.

Appréhender les différentes notions qui composent le Case-Management

- Le Case-Manager en psychiatrie : grands principes.
- Les exemples de programmes :
 - le programme TIPP,
 - le programme PACT,
 - le programme SIM,
 - le Case-Management de transition,
 - le suivi d'intensité variable.
- Les modèles :
 - le Case-Management de courtage,
 - le Case-Management clinique (ou thérapeutique),
 - le modèle centré sur les forces.
- Le processus : accueil, analyse, planification, évaluation.

Clarifier les missions du Case-Manager en psychiatrie

- Le rôle et les compétences du Case-Manager.
- Les domaines-cibles d'intervention.
- Les indications cliniques et éducatives du Case-Management.
- Le travail de coordination.
- Le travail de liaison et de partenariat.
- Le travail de réadaptation.
- La continuité des soins et l'observance du traitement.
- L'accompagnement du projet de vie du patient.
- L'inscription des interventions dans l'écologie du patient.
- La représentation auprès du patient (*advocacy*).

Personnes concernées

Tout personnel exerçant en psychiatrie.

Paris 2023

Durée

2 jours

» du 15/06/2023 au 16/06/2023

Intervenant

GAUDELUS Baptiste

- Infirmier de Pratique Avancée
- Master Sciences cliniques Infirmières
- DIU Thérapies Comportementales et Cognitives

Prix

Tarif **Inter** : **730 €** Net de taxe

Tarif **Intra** : **Nous consulter**

Paris 2024

Durée

2 jours

» du 06/06/2024 au 07/06/2024

Intervenant

GAUDELUS Baptiste

- Infirmier de Pratique Avancée
- Master Sciences cliniques Infirmières
- DIU Thérapies Comportementales et Cognitives

Prix

Tarif **Inter** : **730 €** Net de taxe

Tarif **Intra** : **Nous consulter**

Méthode

- Apports cognitifs.
- Analyse réflexive de pratiques professionnelles.
- Témoignage professionnel.
- Élaboration de fiches-projets.

Valeur ajoutée de la formation

Cette formation s'intéresse aux fondamentaux du Case-Management. Elle s'adresse aux professionnels qui souhaitent une sensibilisation sur ce thème novateur en France. Elle est un prérequis avant la mise en oeuvre d'un projet au sein d'une institution et peut être complétée pour une action centrée sur l'élaboration d'un projet. En Intra, il est possible de conjuguer les deux actions pour répondre à une offre sur mesure.

Prérequis

» Aucun

Dispositif D'évaluation

L'évaluation sera réalisée à l'aide des critères suivants :

- **Les attentes** des participants seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation et confrontées aux objectifs de formation.
- **Les acquis / les connaissances** seront évalués en début et en fin de formation par l'intermédiaire d'un outil proposé par le formateur (quiz de connaissances, questionnaire, exercice de reformulation, mise en situation...).
- **La satisfaction** des participants à l'issue de la formation sera évaluée lors d'un tour de table, le cas échéant en présence du commanditaire de la formation, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la qualité globale de l'intervention.
- A distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires **d'analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail**, notamment lors de leur entretien professionnel. Des outils pourront être suggérés pendant la formation (plans d'action, préfiguration d'un plan d'amélioration des pratiques individuelles et collectives, grille de suivi personnalisé de mesure d'impact...).

À noter

Cette formation s'appuie sur les recommandations et référentiels suivants

- HAS : manuel de certification.
- HAS : plan personnalisé de coordination en santé (juillet 2019).

Voir aussi

- [Certificat : Case-Management](#)
- [Parcours de soin en psychiatrie](#)
- [Réhabilitation psychosociale : initiation](#)
- [Case-Management : élaborer et structurer un projet](#)